This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

831594

L'EXPÉDITION
DU MEXIQUE

RÉHABILITÉE

AU TRIPLE POINT DE VUE

RELIGIEUX, POLITIQUE ET COMMERCIAL

PAR

LE PRINCE HENRY DE VALORI

« Tout parti qui se sert de l'opposition systématique
« périra par l'opposition systématique. »

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13.

1864

Tous droits réservés.

Valori

7235

L'EXPÉDITION

DU MEXIQUE

RÉHABILITÉE

Paris. — Imprimerie de Ad. Lainé et J. Havard, rue des Saints-Pères, 19.

L'EXPÉDITION

DU MEXIQUE

RÉHABILITÉE

AU TRIPLE POINT DE VUE

RELIGIEUX, POLITIQUE ET COMMERCIAL

PAR

LE PRINCE HENRY DE VALORI

« Tout parti qui se servira de l'opposition systématique
« périra par l'opposition systématique. »

Henri François de Valori-Rustichelli

PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13.

1864

Tous droits réservés.

LSB

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
831594
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1917 L

L'EXPÉDITION

DU MEXIQUE

RÉHABILITÉE

M. Émile de Girardin, qui, dans les rangs où il s'est enrôlé, est à la fois le plus habile tacticien et le plus éminent polémiste de ce temps, s'est demandé un jour s'il y avait « des mi-« nistres qui lisent, des ministres qui étudient, « des ministres qui cherchent le vrai, des mi-« nistres qui descendent au fond des questions; « des ministres qui, sur chacune d'elles, ou-« vrent une enquête dans laquelle soient enten-« dus tous les penseurs qui l'ont traitée, cha-« cun à son point de vue? Partout les ministres « se préoccupent encore des partis.... »

C'est dans cette ignorance de la plupart des grandes questions qui préoccupent les esprits qu'il faut chercher le secret de l'impopularité

Cadeau B.K. Sept. Oct. 21/16. 57

TIMBRE IMPÉRIAL 5 cent

qui a frappé, dès le premier jour, une des plus vastes, une des plus nobles entreprises de ce siècle ; nous avons nommé l'expédition du Mexique.

Soit manque de foi dans l'avenir, soit manque des connaissances suffisantes pour défendre une cause juste, soit appréhension des partis là où il était si facile de les convaincre, les avocats du gouvernement se sont engagés avec défiance et irrésolution dans l'arène parlementaire.

L'opposition vit qu'on reculait : elle avança.

Des deux côtés, on se passionna. La lumière, cette fois, ne jaillit pas au choc des opinions contraires; seuls, la vérité et le patriotisme en souffrirent.—Il était pourtant facile de s'éclairer mutuellement. Les avocats de la couronne auraient dit aux légitimistes : « Vous n'avez pas le « droit d'avoir deux politiques. Vous qui défen- « dez les principes monarchiques et catholiques, « vous ne pouvez nous conseiller de pactiser « d'une part avec Juarez et l'anarchie, d'autre « part, d'abandonner la moitié de l'Amérique « du Nord au prosélytisme anglo-saxon. Que « le roi des orateurs, qui est à la fois un « grand citoyen et un homme de bien, se pré- « occupe de nos dépenses multipliées, soit; mais

« si vous condamnez l'expédition du Mexique,
« ne nous parlez plus de Charles X et flétrissez
« l'immortelle conquête d'Alger! »

Aux orléanistes, on aurait opposé les passages d'une histoire illustre où l'auteur trouve des paroles amères pour la politique qui nous a fait perdre nos colonies et notre influence dans le Nouveau-Monde. On leur aurait demandé si c'était pour amortir la dette qu'on avait mis quinze ans à s'emparer de la personne de l'émir.

Enfin, on aurait adressé les paroles suivantes à la gauche : « Vous auriez, en 1859, voté des
« centaines de millions pour chasser le Pape de
« Rome, et fonder contre notre gloire et contre
« nos intérêts l'unité italienne; trouvez donc
« bon que pour venger le sang de nos natio-
« naux, les outrages faits à notre drapeau, que
« pour sauvegarder notre honneur, nos droits
« et notre commerce, nous demandions des
« sacrifices qui seront féconds pour l'avenir.
« C'est en 1859 qu'il fallait nous parler d'éco-
« nomie! »

Telle était la thèse à soutenir.

Quant à l'opposition, sa réponse était bien simple.

« Nous admettons la pureté de vos intentions « et l'excellence des raisons qui vous ont dé- « terminés à faire la guerre ; mais alors, vous « qui nous parlez de principes monarchiques « et catholiques, comment avez-vous souffert, « au nom du catholicisme et de la civilisation, « que le clergé mexicain fût dépouillé d'une « manière odieuse? Comment se fait-il que « vous, qui combattiez Juarez, vous ayez pré- « cisément adopté ses principes et ceux de « Comonfort dans les affaires religieuses? »

C'est sur ce terrain que nous allons étudier la question. Nous comblerons ainsi une lacune regrettable; et, nous l'espérons, nous dissiperons bien des doutes, bien des erreurs.

L'établissement d'un empire catholique dans l'Amérique du Nord est un immense événement. Cet événement est heureux pour nous, il sauvegarde nos intérêts politiques, religieux et commerciaux : c'est ce que nous allons essayer de prouver.

LA

QUESTION HISTORIQUE

Lorsque Fernand Cortez débarqua au Mexique, il brûla ses vaisseaux. Il fallait vaincre en héros ou mourir en martyr. En ces temps-là, l'Espagne ne séparait jamais la cause de la religion de celle de sa gloire. Ses conquêtes étaient des croisades. Renverser les idoles de Montézuma, comme le Cid et Gonsalve de Cordoue avaient renversé les étendards du Prophète, telle était la mission de Cortez : on sait comment il s'en acquitta.

D'où vient que ces semences de civilisation chrétienne arrosées par le plus pur sang de l'Espagne n'ont pas germé ? Pourquoi la race des vaincus, ou au moins celle des métis, a-t-elle fini par absorber la race des conquérants ? Pourquoi enfin l'Espagne

a-t-elle laissé tomber cette épée de Fernand Cortez qui est la plus glorieuse de son histoire? Ce sont là de graves et tristes sujets, que nous n'avons pas à étudier ici. Nous avons dû rappeler cependant dans quel but l'Espagne avait envoyé une poignée de héros pour conquérir un grand empire.

L'Espagne a conquis le Mexique au Catholicisme et à la Monarchie: c'est là le point de départ de notre étude politique.

En Amérique, il y a deux races européennes : le peuple qui s'appelait jusqu'à la fin du dernier siècle le peuple de la Nouvelle-Angleterre, et le peuple qui s'appelait hier encore celui de la Nouvelle-Espagne.

Les hommes qui formèrent le peuple de la Nouvelle-Angleterre ne furent point des colons envoyés ni soutenus par leur gouvernement. C'étaient des proscrits qui cherchaient une terre étrangère, où ils pussent vivre en paix et en liberté, loin d'un gouvernement oppressif. Ce n'étaient pas non plus des aventuriers sans ressources; c'étaient des hommes placés sur un même niveau social, qui tous sortaient d'une même classe, la classe moyenne. Ils avaient assisté comme acteurs ou témoins aux luttes de la liberté en Angleterre; ils transplantèrent en Amérique les idées anglaises en les affranchissant, — si nous pouvons nous exprimer de la sorte, — de tout principe d'autorité et de hiérarchie.

Or donc, la société que ces hommes fondèrent, fut

une république. Là, tout fut républicain : les institutions municipales, civiles, politiques ; les sentiments, les habitudes, les coutumes, la manière d'être, les principes, les idées, la vie intime, la vie privée, tout y était républicain. Quand la révolution survint, il n'y eut qu'une chose à faire, à changer le faîte qui couronnait l'édifice et à le remplacer par un autre.

Dans la Nouvelle-Espagne, au contraire, ce furent les soldats et les vassaux de Charles-Quint et de Philippe II qui fondèrent les nouveaux États ; c'est-à-dire des hommes qui, dans le monde des idées comme dans celui des sentiments, ne comprenaient que l'obéissance passive dans l'ordre politique, comme dans l'ordre religieux. Ces hommes, simples représentants et organes du principe de l'autorité, furent ceux qui peuplèrent l'Amérique-Espagnole.

Ainsi, la société anglo-américaine était républicaine ; tandis que la société hispano-américaine était monarchique, monarchique absolue, monarchique par ses sentiments, ses traditions, ses lois, sa religion, son éducation ; monarchique sous tous les rapports par lesquels une société peut être monarchique.

Les origines du grand dualisme américain ainsi exposées, la ligne de démarcation entre les deux civilisations ainsi tracée, les germes d'une lutte colossale ainsi découverts, quel rôle l'Europe et la France étaient-ils appelés à jouer? Pour qui devions-nous

prendre parti? Est-ce pour la monarchie, ou pour la république?

Cette question a été posée jadis et elle aurait été résolue depuis longtemps si M. de Villèle n'avait pas remplacé M. de Chateaubriand au ministère.

En effet, cette question de monarchie dans les Amériques est tellement considérable qu'elle devait préoccuper tous les hommes d'État. Nous n'en ferons pas l'historique, nous rappellerons seulement qu'en 1818, le Rio de la Plata offrit la couronne au roi d'Espagne Charles IV; que le plan d'Iguala consistait à ériger le Mexique en empire indépendant pour le roi d'Espagne Ferdinand IV. En 1823, la Restauration songea sérieusement à élever des trônes américains pour les Bourbons : le roi Louis XVIII voulait même y placer le duc d'Orléans! M. de Chateaubriand, avec son regard profond et scrutateur, trouve un grand avenir pour la famille des Bourbons dans une solution monarchique en Amérique. Il négocie avec M. Canning, il négocie avec Ferdinand VII. Un changement de ministère retarda de quarante ans la réalisation de son noble dessein.

Cette grande question de la monarchie dans les Amériques a été posée de nouveau lorsque la guerre du Mexique a nécessité l'intervention de l'Europe. L'opinion publique y aurait répondu par un *tolle* universel contre Juarez, si les partisans de la politique absor-

bante des États-Unis ne l'avaient pas égarée en niant les tendances monarchiques du Mexique.

Eh quoi! en quarante années la société hispano-américaine aurait pu se transformer en une société semblable à celle des États-Unis ? On pourrait nous faire croire qu'elle n'est plus monarchique, qu'elle n'est plus catholique, que les descendants des compagnons de Cortez, de Ponce de Léon et d'Alvaredo, peuvent pactiser avec les Yankees et les Mormons ? Non certainement, l'organisme et le tempérament d'un peuple ne se modifient pas en quelques années. Il y a autant de rapport entre les deux civilisations anglo et hispano-américaine qu'entre Charles-Quint et Washington.

Le Mexique était donc, comme le Brésil, comme le Rio de la Plata, monarchique par nature et par nécessité, aux jours de l'indépendance nationale comme sous le régime colonial ; ses aspirations étaient constamment monarchiques, lorsque les États-Unis conçurent le projet de le révolutionner et de lui appliquer la doctrine de Monroë.

Un instant la politique anglo-saxonne triompha ; mais ce triomphe coûta cher au Mexique.

— « Sous le nom de république, le Mexique, dit « M. Chevalier, n'a eu qu'une anarchie déplorable, « avec tout ce qui en forme le triste accompagnement : « l'absence de sécurité pour les propriétés et pour les « personnes, les engagements de l'État violés, l'indus- « trie languissante ou anéantie, les routes régulière-

« ment exploitées par des brigands, le moral de la « nation affaissé (1). »

La Providence a déjoué les calculs d'une politique barbare.

Il fallait que l'Europe choisît entre le catholicisme et la monarchie d'une part, et le protestantisme et la politique de nivellement d'autre part. Il n'y avait pas de terme moyen. Il fallait opter entre la politique de Christophe Colomb et celle de Monroë.

Colomb découvrit un nouveau monde pour la foi, la civilisation et les relations commerciales de l'Europe. Monroë veut « l'Amérique pour les Américains », c'est-à-dire l'Amérique pour les Anglo-Saxons, pour les Yankees, pour les États-Unis ; l'Amérique séquestrée d'avec le vieux monde, divorcée avec la civilisation humaine.

Aujourd'hui, ces hommes qui professaient cette doctrine insolente, absurde, anti-chrétienne, ont commencé à voir que ce qu'ils appelaient la *destinée de l'Amérique* n'était pas un décret de Dieu, et que bien différent était l'ordre de sa providence.

Expiation terrible que nous déplorons, mais expiation juste et légitime, comme toutes celles que Dieu impose aux grandeurs orgueilleuses qui aspirent à absorber dans leurs mains la domination du monde.

(1) *Le Mexique ancien et moderne*, par Michel Chevalier. Hachette, 1864.

En 1861, la France, l'Espagne et l'Angleterre décidèrent d'intervenir militairement dans les affaires du Mexique.

La France et l'Espagne fournissaient un contingent de soldats à l'expédition, l'Angleterre donnait des transports et des marins.

La France ne s'engageait pas dans la lutte pour venger seulement le sang de ses nationaux assassinés, l'honneur de son drapeau outragé ; pour protéger ses capitaux menacés, ses intérêts commerciaux en souffrance : elle prenait les armes pour un dessein encore plus grand, celui de fonder un empire qui pût servir de barrière aux envahissements de la race anglo-saxonne, qui, à la limite du catholicisme et du polysectisme protestant, fût un champ ouvert à toutes les aspirations politiques et religieuses de la race latine en Amérique.

Certes, c'était là le plus beau côté de l'entreprise. On eut la maladresse de ne pas confesser une glorieuse arrière-pensée.

On laissa travestir la pensée mère du gouvernement.

D'une question de principes on fit une question de chiffres. L'opinion publique fourvoyée n'aperçut dans toute cette affaire que les douanes de la Vera-Cruz et de Tampico. Les perspectives éblouissantes d'un avenir certain de prépondérance religieuse, politique et commerciale dans le Nouveau-Monde disparurent dans les

brouillards répandus à plaisir par ceux qui avaient tant d'intérêt à les dissiper.

Pendant que la diplomatie française préparait un trône américain à la descendance de Charles-Quint, et que l'épée des vainqueurs de Solferino forgeait une couronne pour l'ancien gouverneur de la Lombardie, dans les coulisses et à la Bourse on chuchotait sur la créance Jecker.

L'Espagne combattait pour la même cause. Seulement ses idées étaient moins arrêtées. Non pas que le cabinet espagnol méconnût la portée de l'événement; mais son indécision fut égale à sa maladresse. Ce fut une faute immense ; l'Espagne en nous abandonnant, l'Espagne en confiant le commandement de son armée au général Prim, a compromis à tout jamais l'œuvre de Colomb et de Cortez. La France et la maison d'Autriche ont seules bénéficié de la situation.

Quant à l'Angleterre, son but était purement commercial. En se retirant, elle n'a trompé personne.

Ce n'était donc pas une aventure que la France allait courir au Mexique ; elle exécutait un projet conçu depuis longtemps, mûri par un échange continuel de communications diplomatiques, par une étude approfondie de la position dans laquelle se trouvait alors la société mexicaine.

Elle était certaine de trouver au-delà des mers un point d'appui considérable dans le parti conservateur

et monarchique. Les troupes qu'elle envoyait à la Vera-Cruz étaient plus que suffisantes si on avait marché directement sur Mexico. Le fait est incontestable. Miramon, Santa-Anna et tant d'autres se sont emparés du gouvernement mexicain et ont livré avec succès des batailles dans des conditions bien moins favorables, avec des forces inférieures à celles combinées de la France et de l'Espagne.

L'histoire, d'accord avec les Cortès espagnols qui ont flétri la conduite du général Prim, rejettera donc toute la responsabilité des malheurs que nous avons éprouvés, des retards que nous avons eus à subir, sur le comte de Reuss.

Quand cet officier général sollicitait l'honneur de conduire les soldats espagnols sous les murs de Mexico, qui en Europe aurait pu prévoir la convention de la Soledad?

La reine Isabelle a commis la même faute que Louis XVIII. Il y avait deux hommes qu'on ne pouvait envoyer combattre Napoléon Ier et Juarez : c'étaient Michel Ney et le général Prim.

On a dit : « Au Mexique, il n'y avait qu'un parti, celui de Juarez; le parti conservateur et monarchique était un mythe. »

Une foule de documents démentent cette assertion ; nous n'en citerons qu'un seul.

Le général Scott envahit le Mexique, et voilà ce que nous lisons dans son manifeste de Jalapa : « Il y a

» parmi vous un parti monarchique, et les États-Unis
« ne peuvent consentir à ce que ce parti se lève et
« forme un gouvernement qui tende au rétablissement
« de la monarchie; ils ne peuvent tolérer la monar-
« chie en Amérique. Je suis venu pour combattre par
« les armes ce parti, je suis venu pour l'anéantir. »

Les hommes d'État de l'Europe étaient d'ailleurs tous unanimes à conseiller une intervention armée au Mexique. Les ministres de France et d'Espagne, le vicomte de Gabriac et M. Pacheco, s'étaient exprimés hautement à ce sujet.

Nous trouvons dans une dépêche de l'ambassadeur d'Espagne le passage suivant :

« Au mouillage de Sacrificios et à bord d'un brick
« français, j'ai rencontré M. le vicomte de Gabriac,
« ministre de France, qui va pour quelques mois en
« congé en Europe. Il vint immédiatement me voir, et,
« dans le cours de trois entretiens que nous eûmes
« pendant que je me trouvais à ce mouillage, il m'in-
« forma dans les plus grands détails des affaires in-
« térieures de cette pauvre république. Je suis très-
« heureux du voyage de ce diplomate français parce
« que, connaissant le pays où il a résidé pendant six
« ans, et professant les meilleures idées sur ses hom-
« mes et son avenir, il pourra exercer une influence
« salutaire dans les conseils de l'Empereur. Il a sou-
« tenu et soutient qu'une intervention concertée entre
« l'Angleterre, la France et l'Espagne, ou du moins

« entre ces deux dernières puissances, est nécessaire
« pour résoudre la question peut-être la plus grave qui
« se présente pour les temps à venir, la question de la
« suprématie ou non-suprématie, d'abord en Amérique
« puis dans le monde entier, de ce peuple envahisseur
« et sans frein, qui occupe le nord du nouvel hémis-
« phère (1). »

C'est donc avec toute connaissance de cause, avec sagesse et mesure que nous sommes intervenus militairement dans les affaires du Mexique.

Les troupes envoyées étaient suffisantes, sans la défection de Prim. Dans tous les cas ceux qui se sont effrayés de l'augmentation de la dette ne pourraient blâmer sans se contredire l'économie introduite dans le début.

Nous n'ignorons pas que M. Thiers a soutenu qu'il suffisait de s'emparer des ports du Mexique pour en imposer à Juarez et se rembourser du montant de nos réclamations en percevant les droits de douane. Que l'illustre homme d'État nous permette d'avoir raison contre lui dans cette circonstance!

En exécutant son plan il serait arrivé naturellement que le gouvernement mexicain aurait reculé sa ligne de douanes et aurait perçu une seconde fois des droits sur les marchandises sortant des ports pour se diriger sur l'intérieur. Par conséquent le commerce étranger

(1) *M. Pacheco à S. E. M. Calderon Collantès*, la Vera-Cruz, 25 mai 1860.

aurait été grevé du double des droits. Il aurait été forcé, ou de laisser ses marchandises dans les ports après la perception des premiers droits, ou de se ruiner en payant double droit.

Entrons donc dans le cœur de la question et, par les considérations de l'ordre le plus élevé, essayons de démontrer que si le gouvernement faisait fausse route en tâtonnant et en louvoyant dans le choix de ses moyens de défense, les hommes qui professent les opinions dont je m'honore manquaient de patriotisme et d'intelligence en traitant les mandataires d'une politique vraiment nationale en cette circonstance comme les membres d'un conseil d'administration en faillite.

LA

QUESTION POLITIQUE

ET LA

QUESTION ÉCONOMIQUE

La question du Mexique embrasse dans son ensemble la question de races, la question politique, la question économique, la question internationale, la question religieuse.

La question de races consiste dans la suprématie que l'Union américaine prétend s'arroger dans le Nouveau Monde et sur les mers par l'introduction d'un nouveau droit public incompatible avec les intérêts des grandes puissances.

Ce nouveau droit, Monroë l'a formulé. La doctrine de Monroë, c'est la loi de Moïse pour les Anglo-Saxons.

Lorsque les États-Unis démembraient le Mexique

TIMBRE
5 cen

en s'annexant le Texas et la Californie; lorsque, par le Yucatan, ils jetaient déjà leurs regards sur la Havane, ils appliquaient la doctrine de Monroë.

Si l'Europe ne renverse pas cette muraille de Monroë qui, comme celle de la Chine, la menace d'isolement, qu'arrivera-t-il? « Au milieu de l'incertitude de « l'avenir, il y a au moins un événement qui est cer- « tain. A une époque que nous pouvons dire pro- « chaine, puisqu'il s'agit de la vie des peuples, les « Anglo-Américains couvriront seuls tout l'espace « compris entre les glaces polaires et les tropiques; « ils se répandront des grèves de l'océan Atlantique « jusqu'aux rivages de la mer du Sud (1). »

Qu'arrivera-t-il donc lorsque cent cinquante millions d'hommes appartenant à la même famille, parlant la même langue, professant la même religion, sachant se battre comme vous savez, régneront depuis le détroit de Behring jusqu'à l'isthme de Panama?

Et, admettons pour un moment que, contrairement à nos intérêts, contrairement aux intérêts de la civilisation, cette guerre effroyable de l'Amérique se termine au bénéfice des États du Nord. Né de la violence et de la conquête, un gouvernement dictatorial remplacera forcément le pouvoir exécutif tel qu'il existe aujourd'hui. Toute puissance qui devient militaire tend vers la monarchie. L'Empire romain est né des César et des Pompée. Alors une unité militaire formidable,

(1) Tocqueville. *La Démocratie en Amérique.*

compacte, homogène, composée de ces hommes taillés avec du fer, se dressera contre l'Europe. Elle commencera par lui imposer commercialement son tarif comme elle a voulu l'imposer aux États confédérés, et si l'Europe résiste, elle prendra les armes et attendra avec un million de soldats les armées européennes aux rivages de ses deux Océans, sur le bord de ses lacs immenses, de ses fleuves infranchissables, dans les profondeurs de ses forêts impénétrables.

Or l'Europe, pour lutter contre l'unité américaine, devra se constituer en unité. L'unité des grandes races en Europe, le germanisme, le panslavisme, conduisent tout droit au césarisme et de là au socialisme; où donc nous conduirait l'unité européenne?

La question internationale embrasse la question gigantesque du prolétariat en Europe et surtout en France.

Les Amériques sont placées entre l'Europe et l'Asie. Elles produisent à la fois les métaux précieux et toutes les matières premières nécessaires à l'industrie, au commerce et à la marine de l'Europe. Étant plus près de l'Europe que l'Asie et plus près de l'Asie que l'Europe, il est évident qu'avec les progrès de la vapeur et de l'électricité, elles sont appelées à faire l'appoint dans la balance des intérêts matériels de l'Europe et de l'Asie.

Le jour où la race anglo-saxonne eût possédé toute l'Amérique septentrionale, depuis le Canada jusqu'aux

trois isthmes de Tehuantepec, de Nicaragua et de Panama, ce jour-là elle aurait été maîtresse du golfe des Antilles et de tout le commerce de l'Asie. A l'aide d'un tarif différentiel d'une part et des métaux précieux arrachés aux entrailles du Mexique et de la Californie d'autre part, les Anglo-Américains excluraient de leur marché tous les produits de l'Europe. Ils fabriqueraient toutes les matières premières dont ils inonderaient les deux mondes. Que deviendrait l'industrie de l'Europe et que deviendrait sa marine, qui ne prospère que par l'industrie et les importations des matières premières?

Le prolétariat se trouverait affamé et les gouvernements aux prises avec des millions d'ouvriers qui, comme en 1832, à Lyon, demanderaient du pain en travaillant ou la mort en combattant. Quels ne seraient pas les embarras des gouvernements européens!

Tout le monde comprend aujourd'hui les embarras du marché monétaire de l'Europe. La disproportion qui existe depuis quelques années entre l'or et l'argent est le sujet des plus légitimes préoccupations des hommes d'État. Fallait-il abandonner à un seul peuple la production exclusive du numéraire? Gorgés de papiers, criblés de dettes, avec des fonds publics bien au-dessous des valeurs industrielles, quelle était la perspective des gouvernements européens? Fallait-il laisser les grandes puissances occidentales de l'Europe exclusivement tributaires de la grandeur commerciale

et de la production gigantesque des États-Unis? Fallait-il oublier que ce peuple, simple voiturier de l'Europe, ayant débuté sans tarif, avait fini par fabriquer le quart de sa production cotonnière et lancer contre le vieux monde le tarif Morill (1856-60), c'est-à-dire un tarif prohibitif? Fallait-il oublier la périodicité des crises qu'il avait causées en Europe, surtout celle de 1857?

L'ouverture des nouveaux marchés de l'extrême Orient, de la Chine, de la Cochinchine, du Japon et de l'Australie, doit profiter avant tout au peuple qui possède les côtes du Pacifique depuis l'Orégon jusqu'à Panama.

Ce ne sont pas les théories qui ouvrent les grandes artères du commerce, mais bien les intérêts des peuples qui suivent la pente naturelle de leurs instincts.

N'oublions pas les tentatives faites par San-Francisco dans la haute Californie pour établir sur la plus vaste échelle des relations avec les Russes par le fleuve Amour.

De tous ces efforts, de toutes ces tentatives essayées par la race anglo-saxonne, il ressort la nécessité de fonder un équilibre dans les Amériques, d'opposer le droit public européen à la doctrine de Monroë, d'étouffer les révolutions fomentées par les États-Unis dans les anciennes colonies espagnoles, et d'y établir des gouvernements assez solides pour assurer à l'an-

cien continent la marche et le développement paisible de son industrie et de son commerce.

De tous les États américains le plus riche, le plus important, est sans contredit le Mexique. Il produit à lui tout seul les deux tiers de l'argent blanc qui circule dans le globe. Nous ne ferons pas ici l'énumération de toutes les richesses mexicaines, de tous les produits d'une contrée merveilleuse où l'on trouve tous les climats, toutes les latitudes. Nous renvoyons à ce sujet nos lecteurs à l'excellente description que M. Michel Chevalier en a fait dans son livre sur le Mexique. Il est incontestable que, la tranquillité étant rétablie au Mexique, des garanties sérieuses étant données à nos nationaux, notre commerce fleurira de nouveau. Nos importations et nos exportations prendront un développement d'autant plus grand que nos produits sont plus goûtés au Mexique que ceux des autres puissances. Les principaux produits du Mexique étant les métaux précieux, nos retours se feront en argent.

Et c'est en présence d'un avenir aussi brillant, d'une situation politique et économique aussi nette, aussi tranchée; c'est au lendemain de la prise de Puebla que dans le sein d'un parlement français on a osé faire l'étrange proposition de traiter avec l'Indien Juarez ! Nous le demandons à l'honorable M. Thiers, dont personne d'ailleurs plus que nous n'admire le talent prodigieux d'orateur et d'historien, nous le lui demandons : si nos

troupes, en 1849, eussent subi des échecs considérables sous les murs de Rome, et que quelqu'un dans l'Assemblée constituante eût parlé d'entamer des négociations avec Mazzini et Garibaldi, ne se serait-il pas levé et n'aurait-il pas protesté le premier contre un pareil abaissement du caractère national? Eh bien! est-ce que l'honneur français en 1864 n'est pas le même qu'en 1849? Est-ce que notre drapeau, qu'il soit arboré à Rome, à Pékin ou à Mexico, n'a pas la même vertu, le même prestige? Un général français ne peut traiter avec des chefs de bandits, qu'ils s'appellent Garibaldi, Walker ou Juarez!

Nous venons de résumer la question politique et économique; il ne nous reste plus qu'à étudier rapidement la question religieuse, celle qui au Mexique domine toutes les autres; car la prospérité financière de l'État mexicain ne peut se fonder que sur une base honnête et solide, sur une transaction équitable entre le gouvernement et le clergé mexicain, qui est le plus grand propriétaire foncier du Mexique.

Ici nous nous séparerons de la politique du gouvernement français qui a approuvé imprudemment la conduite du général Bazaine, conduite en flagrante contradiction avec le but et la moralité de l'entreprise. Combattre Juarez les armes à la main et soutenir en même temps son système gouvernemental dans ce qu'il avait de plus inique, c'est vraiment incroyable.

Mais si nous ne partageons pas la manière de voir

du brave et habile maréchal dans la question des biens de l'Église, nous condamnons bien plus nos amis de l'opposition catholique. Ils ont voté contre le gouvernement lorsqu'il avait le bon droit et la justice de son côté, et pas un n'a élevé la voix pour l'attaquer sur le seul point où il était vulnérable.

Nous n'ignorons pas que le clergé mexicain inspirait peu de sympathies : sa conduite dans les derniers événements, ses mœurs, tout cela n'était pas irréprochable; au-dessus de ces considérations secondaires il y avait une question de principes, et, pour être logiques et sincères, nous devions être assis au banc des accusateurs.

LA

QUESTION RELIGIEUSE

—

SOLUTION PRATIQUE

Toutes les révolutions sociales commencent par une attaque directe contre la propriété. Le prétexte humanitaire est de faire disparaître l'inégalité des conditions ; le but farouche est de substituer le bien-être du ravisseur à celui du dépossédé.

Et comme l'Église est la plus grande autorité sur la terre, comme elle est instituée par Dieu pour garder et pour protéger, la dépouiller est une bonne fortune que les sectaires ne laissent pas échapper. Ils satisfont à la fois à une triple haine contre les principes de hiérarchie, d'autorité et de propriété dans ce qu'ils ont de plus vénérable. Car, si l'histoire de la civilisation nous raconte les miracles de charité opérés par l'Église propriétaire, l'histoire contemporaine nous ap-

prend que la misère augmente en raison directe de la diminution de la fortune ecclésiastique.

En Angleterre, en Espagne, en Piémont, le nombre des pauvres a doublé d'abord, puis triplé avec la sécularisation des biens du clergé. La taxe des pauvres, les associations de bienfaisance, n'ont pu remplacer l'aumône spontanée du religieux.

La sagesse des siècles avait fait l'Église opulente, afin qu'avec le discernement qui lui vient de Dieu, elle pût donner. Et, depuis que les portes des monastères ne s'ouvrent plus chaque jour, chaque semaine, aux malheureux, la moitié de la société est là, dans la rue, souffrante, menaçante, et n'attendant que la mauvaise heure pour se précipiter sur l'autre moitié.

La sécularisation des biens du clergé au Mexique offre un caractère particulièrement inique. Dans les autres pays, l'aliénation a été effectuée dans un but d'économie politique très-discutable, il est vrai, mais qui apporte, avec un système d'uniformité financière, des sommes réalisées au Trésor. Au Mexique, ni l'État, ni le clergé, ni le peuple, n'ont profité d'une mesure odieuse dont les agioteurs cosmopolites et les industriels tarés ont été les seuls bénéficiaires.

Qu'on veuille bien se rappeler que, depuis cinquante ans, l'État, à Mexico, est en banqueroute permanente, que sa garantie est nulle; et on conviendra que, du jour où on a supprimé les propriétés cléri-

cales, on a condamné les prêtres à mourir de faim et les monuments du culte à tomber faute d'entretien.

Nous allons reprendre les choses à leur point de départ : c'est le seul moyen de jeter quelque lumière sur une situation exceptionnelle.

La loi de Comonfort (25 juin 1856) commença les hostilités. Elle ordonnait le *désamortissement* des biens de mainmorte, s'appliquait aux corporations civiles, aux municipes et même à la fortune des hôpitaux. Le clergé n'eut donc plus de propriétés particulières. Quant à la propriété mobilière, on pouvait, jusqu'à un certain point, échapper aux rigueurs de la loi. Comment découvrir, en effet, où on avait constitué des prêts hypothécaires ou chirographaires ? Une prescription de cette loi est inique entre toutes. Les locataires et les fermiers des biens cléricaux ont la faculté d'acquérir ces biens, en devenant les censitaires du propriétaire, c'est-à-dire en lui payant une rente à 6 pour 100. Ainsi, un domaine valait 20,000 fr., le fermier n'avait qu'à déclarer vouloir payer 1,200 fr. par an au propriétaire, et il devenait maître de l'immeuble. Or, il arrivait presque toujours que le censitaire ne payait pas; et la loi, par un raffinement de mauvaise foi, interdisait au créancier d'exproprier son débiteur infidèle.

Il n'y eut qu'un cri au Mexique contre de pareilles injustices. Le clergé protesta. Les ministres des légations étrangères firent savoir à leurs nationaux que le

trafic des biens cléricaux ne leur serait pas garanti : nous le savons de source certaine. Comment pourrait-on alors ratifier aujourd'hui ce qu'on a trouvé injuste de ratifier hier ?

La loi Zulaoga abrogea la loi Comonfort. Elle déclarait cette dernière nulle comme ayant été promulguée sans l'autorité de l'Église.

Sous le gouvernement du général Miramon, le clergé, agissant spontanément, consentit à aliéner une partie de ses possessions pour venir au secours du gouvernement. Il accepta certaines transactions, sous la réserve de ses droits. D'un commun accord, Mgr La Bastida, évêque de Puebla, fut envoyé à Rome pour en référer au Saint-Siége.

Sur ces entrefaites, Juarez, qui s'était emparé de la Vera-Cruz, y avait proclamé la loi de *nationalisation*. Il donnait à l'État les biens du clergé, et établissait des règles pour leur aliénation. La loi de Comonfort ne s'attaquait qu'à la propriété foncière, ne touchant pas au revenu : Juarez réduisit les prêtres mexicains à l'état de mendiants auprès d'un gouvernement réduit lui-même à mendier.

Les acquéreurs des biens ainsi nationalisés durent payer partie en argent comptant, partie en bons de la dette du trésor qui perdaient 95 à 97 0/0 de leur valeur, partie en bons à l'ordre du trésor (pagarés). Or il résulte de l'économie de cette loi que 1° les biens du clergé ne se sont pas vendus au-delà d'un

dixième de leur valeur et que les acquéreurs ont eu les neuf dixièmes pour rien ; 2° que l'immense majorité des adjudicataires ont été dans l'impossibilité d'accomplir les dispositions les plus essentielles de la loi.

La propriété mobilière du clergé, — nous venons de le dire, — pouvait échapper aux rigueurs de la loi Comonfort : Juarez offrit une prime aux dénonciateurs des prêts hypothécaires et chirographaires. Le tiers de la somme dénoncée appartenait de droit aux sbires du dictateur.

Si l'on considère qu'au Mexique il n'y a pas de classes moyennes, que le peuple est hors d'état de pouvoir acquérir les biens ainsi nationalisés et que les classes élevées répugneraient à un pareil achat, on a l'énigme de la situation.

Dans la haute société mexicaine on est tellement dévoué au catholicisme et au Saint-Siége que, pendant les dernières années, une seule famille servait à elle seule une rente de plus de cent mille piastres (500,000 fr.) aux évêques et au clergé de son pays.

Nous avons raconté comment on avait spolié les biens du clergé; nous avons montré la perturbation que la loi de Juarez avait jetée dans l'ordre social tout entier, dans les finances comme dans la politique. La révolution, la ruine et la guerre étaient aux portes de Mexico. Examinons rapidement quels sont les moyens de remédier à cet état de choses déplorable.

Avant l'arrivée de l'empereur Maximilien, que se passait-il au Mexique? un désordre et une confusion dont rien en Europe ne peut donner une idée, enrayaient la marche des affaires, entravaient toutes les transactions commerciales.

Les acquéreurs censitaires de la loi Lerdo ou Comonfort et les acquéreurs selon la loi Juarez réclamaient la sanction de ce marché scandaleux qui, — comme nous l'avons dit, — permettait d'acheter une propriété en gagnant 90 pour 100 dessus. Quant aux acquéreurs selon la loi de Miramon, à ceux qui, *mutuo consensu*, d'un commun accord avec le clergé et l'État, ont acheté des biens ecclésiastiques par vente contradictoire, en traitant de gré à gré avec le clergé, on refusait de reconnaître la validité de leurs transactions. D'après les *principes* de Juarez, on leur répondait : 1° que le clergé n'avait jamais eu le droit de posséder; 2° qu'il était mineur, et que le gouvernement de Juarez n'ayant jamais reconnu le gouvernement usurpateur de Miramon, la garantie de l'État n'existait pas, et que la vente était nulle.

Il est impossible de pousser plus loin le mépris de toutes les lois divines et humaines. Car si le clergé n'a jamais été propriétaire, de quel droit, à chaque mutation, vente, legs ou testament, le frappiez-vous d'une taxe de 15 0/0? Pourquoi l'autorisiez-vous à prêter au 6 0/0; et à atténuer ainsi les effets ruineux de votre taux légal, qui était, comme celui des

juifs, à 12 0/0? Et si vous le considériez comme un mineur vis-à-vis de l'État, pourquoi, aujourd'hui que vous avez renversé à son tour le gouvernement de Juarez, refusez-vous de lui accorder la garantie de la loi?

Lorsque les évêques sont retournés à Mexico, il y a quelques mois, ils ont trouvé la question telle que nous venons de l'esquisser, c'est-à-dire pendante. La conscience publique répugnait à ratifier définitivement la spoliation de l'État et de l'Église. Le parti conservateur, composé des classes élevées et des hommes honnêtes, attendait avec impatience l'abrogation de la loi Juarez et la dévolution des biens de mainmorte à leurs anciens propriétaires. Nul doute que la Régence ne dût se trouver dans une situation délicate ; car, d'une part, elle se trouvait en face de faits accomplis dont il fallait tenir compte; et, d'autre part, le sentiment public qu'elle représentait protestait contre un odieux passé.

Les choses étaient en cet état lorsqu'on présenta au Trésor, pour y être acquittés, les *pagarés* dont parle l'archevêque de Mexico dans sa protestation. Or, les *pagarés* s'élèvent à une somme d'environ 4,000,000 de piastres, soit 20 millions de notre monnaie, ce qui, en tenant compte de 90 0/0 de gain pour les acquéreurs, représente 80 millions de francs achetés pour 4 millions!... La Régence naturellement se divisa, l'archevêque de Mexico protesta contre l'ac-

quittement des *pagarés* qui consommait une aussi monstrueuse injustice, sans profit pour personne; car il est curieux d'apprendre que presque tous les *pagarés* sont entre les mains de Français, d'Anglais et d'Allemands.

Si nous sommes bien informés on exerça une pression irrésistible sur deux des membres du conseil de régence, tandis que l'archevêque résista jusqu'au bout.

La solution de la question religieuse au Mexique se trouve dans cet axiome du droit romain : *Minor restituitur non tanquam minor sed tanquam læsus.*

Le seul moyen de satisfaire tout le monde est de réclamer l'exécution rigoureuse de toutes les stipulations de la loi Juarez, en examinant les adjudications de tous les acquéreurs. Après avoir examiné les contrats d'achat, on leur appliquerait les principes de la surenchère et de la rescision pour cause de lésion, selon la loi mexicaine.

En adoptant ce principe, aussi fondé en droit public qu'en droit privé, nous pourrions presque affirmer que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des acquéreurs seraient pris en défaut et obligés ou de restituer les biens à l'État, ou de les payer à leur juste valeur.

Telle est la question. Il y a de quoi préoccuper les catholiques qui voient vers quel abîme les novateurs des deux Mondes conduisent la société chrétienne ; il y a de quoi aussi effrayer les observateurs qui prévoient que les races latines doivent un jour ou périr dans

l'unité de la Révolution, ou se régénérer dans l'unité du Catholicisme.

Il appartient au prince habile que le vœu populaire vient d'appeler sur le trône de Montezuma d'appliquer à son nouvel empire la politique qui a fait la grandeur de sa famille. La maison de Hapsbourg a arraché la Hongrie au joug des Turcs, et la moitié de l'Allemagne aux erreurs du protestantisme. L'empereur François-Joseph a signé un concordat avec l'Église romaine ; son frère saura bien résister à ce parti ultra-révolutionnaire qui veut détruire la religion catholique, s'emparer des biens de l'État et des particuliers, et substituer le règne des métis à celui des Hispano-Américains.

TIMBRE IMPERIAL

CONCLUSION

L'expédition du Mexique est une des pages les plus glorieuses, les plus utiles de notre histoire : les événements qui se sont précipités le démontrent ; les siècles à venir l'affirmeront. La vie des peuples, d'ailleurs, ne se compte pas par années. Qu'importe que notre dette soit grevée dix ans, vingt ans, si pendant des centaines d'années la richesse de la France doit augmenter, son commerce fleurir, son influence grandir?

Trente-cinq ans se sont écoulés, et l'Algérie qui nous a coûté tant de soldats et tant de millions n'est ni pacifiée ni entièrement colonisée.

Si nous condamnions la politique française en Amérique, nous reviendrions à ces jours de douloureuse mémoire où le plus loyal et le plus chevaleresque des rois payait la conquête et la victoire au prix de l'usur-

pation et de l'exil; et où Bourmont, rayé du cadre des maréchaux pour avoir été plus heureux que Charles-Quint, ne rapportait d'Alger que l'urne de son fils!

La prise de Puebla et celle de Mexico font partie de cette liste héroïque des *gesta Dei per Francos* qui ont placé la France au poste d'honneur de la foi et de la civilisation.

L'expédition du Mexique procède directement de la conquête d'Alger et de l'expédition de Rome en 1849. Les catholiques ont donc commis une grave faute en ne soutenant pas énergiquement le gouvernement dans la question mexicaine. En votant dans le sens del a politique impériale on aurait protesté de la manière la plus éloquente contre toutes tendances hostiles à l'occupation de Rome. L'opposition catholique en déposant un vote affirmatif dans l'urne aurait dit à l'Empereur: — « En votant des subsides pour l'occupation « française au Mexique, nous votons pour le maintien « de nos troupes à Rome. En effet, nous ne pouvons « admettre que Votre Majesté, qui protége les intérêts « catholiques et monarchiques au-delà des mers, puisse « jamais livrer aux Juaristes de la révolution Rome, « centre de l'unité catholique, centre de l'autorité mo- « narchique, centre de la civilisation, capitale enfin « du monarque le plus auguste qui soit en ce monde; « parce que c'est Pie IX, parce que c'est un prêtre, « parce que c'est un vieillard, parce qu'il est le plus

« faible; parce que son trône, sorti des catacombes,
« n'est pas cimenté seulement par le sang des Mar-
« tyrs et des Confesseurs; mais aussi par celui des
« compagnons d'armes de Pépin et de Charlemagne,
« des soldats d'Oudinot et de Lamoricière; parce
« qu'enfin Dieu a voulu que la houlette du souverain
« pasteur fût protégée par la plus redoutable épée
« qui fut jamais, par celle de la France. »

Quant à nous, nous aurions ajouté : « Laissez vos
« troupes au Mexique; pas de demi-mesure dont per-
« sonne ne vous saurait gré. Établissez solidement
« le nouvel empereur; l'histoire prononcera entre
« vous et ceux qui vous conseillent de rendre notre
« gloire stérile. »

L'empereur Maximilien règne à Mexico, et avec lui une ère de régénération va s'ouvrir pour le Mexique et pour l'Amérique du Nord.

L'opinion publique se calme, les passions s'apaisent. Hier on ne pouvait méconnaître ni la valeur ni la hardiesse de l'entreprise, aujourd'hui on ne peut douter du succès.

Les jours de réserve et d'observation touchent à leur terme. L'empereur Maximilien a voulu s'assurer par lui-même de l'état des esprits, non-seulement à Mexico, mais dans les provinces de son vaste empire. Ce voyage a été un long triomphe.

« De retour de mon pénible voyage, écrit l'empe-

« reur à Vélasquez de Léon, pendant lequel j'ai reçu
« dans chaque ville, dans chaque village et hameau,
« les preuves les plus sincères de sympathie et de
« l'enthousiasme le plus cordial, j'ai pu constater deux
« vérités irréfragables. La première est que l'Empire
« est un fait fermement basé sur la volonté de l'im-
« mense majorité de la nation, et que sur ce fait
« repose la forme d'un gouvernement de véritable
« progrès, et qui est celui qui répond le mieux aux
« besoins des populations. La seconde est que cette
« immense majorité désire la paix, la tranquillité et
« la justice, biens qu'elle espère et qu'elle demande
« avec anxiété à mon gouvernement, et que moi,
« plein de l'idée de mes devoirs sacrés envers Dieu et
« envers le peuple qui m'a élu, je suis résolu à lui
« donner. »

Dieu soit donc en aide au prince chevaleresque qui n'a pas craint d'abandonner sa famille, ses amis, les douceurs d'une vie honorée, pour aller au-delà des Océans consacrer sa vie au salut d'un peuple !

Vu de haut, ce spectacle de la régénération d'une race qui a eu ses jours de prospérité et de revers offre aux méditations et à la pensée de vastes horizons.

Si jamais la mission de la royauté apparaît avec son côté divin et providentiel, c'est assurément dans les circonstances présentes.

C'est un descendant de Charles-Quint qui est appelé

à refaire l'œuvre héroïque et chrétienne de Fernand Cortez. Les mêmes destinées lui sont promises, et il saura les accomplir. Cette fois il y aura moins de dangers à affronter, il n'y aura plus de batailles à livrer un contre mille; mais il y aura encore de la gloire à acquérir en fondant la paix sur les assises inébranlables de la religion populaire, de la civilisation et d'une liberté modérée. Ce jour-là, comme au seizième siècle, le soleil se lèvera, mais il ne se couchera pas sur l'empire des Hapsbourgs !

831594

8101

8101

Paris. — Typ. de Ad. Lainé et J. Havard, r. des Saints-Pères, 19

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building